



Prime licenciement apres mi temps therapeutique

Par **Cloco6759**, le **14/01/2020** à **13:03**

Bonjour,

Pouvez-vous me dire sur quel salaire est basé la prime de licenciement pour inaptitude, apres un mi-temps thérapeutique ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **15/01/2020** à **07:56**

Bonjour,

Voir votre convention collective ou vos représentants du personnel.

Par **morobar**, le **15/01/2020** à **11:34**

Bonjour,

Le salaire est rétabli virtuellement comme en présence d'un temps complet.

Mais il est étonnant de qualifier un licenciement pour inaptitude alors que la reprise en mi-

temps a obligatoirement fait suite à un avis d'aptitude délivré par le médecin du travail.

Par **Cloclo6759**, le 15/01/2020 à 11:41

Merci de votre réponse.

Suite à mon arrêt maladie, le médecin du travail voulait voir si je pouvais faire ce travail en mi-temps thérapeutique mais, comme le fait de rester huit heures debout n'allait pas, il a fait une étude de poste et, après inaptitude (à mon avis, il ne connaissait pas vraiment mon poste de travail), il avait demandé à l'employeur de pouvoir me mettre un siège à disposition, ce qui n'a pas été fait. Je précise que j'étais agent de sécurité, donc impossible de s'asseoir.

Par **morobar**, le 15/01/2020 à 11:47

[quote]

j etais agent de securite donc impossible de s assoir)

[/quote]

L'employeur a toutefois l'obligation de tenter le reclassement, ce qui est possible par exemple dans un PC de sécurité, en observateur vidéo...

J'ai connu des médecins du travail qui ont effectivement étudié les postes de travail, par exemple en partant quelques jours avec un routier, en manipulant des transpalettes, ...

Tous ne le font pas.

Par **Cloclo6759**, le 15/01/2020 à 11:51

Hélas pour moi, c'est trop, je suis licencié. Il paraît qu'ils ont cherché dans les différentes filiales, ils m'ont montré des copies de mail..... mais pas de poste administratif dispo !!!

Par **morobar**, le 15/01/2020 à 18:30

J'ai connu de genre de démarches, toutes de mauvaise foi, car on exige des filiales des écrits de "désolés, pas de poste...." histoire de faire semblant de rechercher un reclassement.

Le cas échéant si le salarié insiste, on va lui proposer un poste à 1.000 km avec une baisse de salaire.

Bref bon courage pour la suite.